

**Résumé**

*Cette réflexion présente une première évaluation des catégories perceptibles d'actes d'incivilité ainsi que les représentations exprimées dans le cadre d'une enquête ciblée auprès des enseignants. L'apparition et le développement des actes d'incivilité dans la vie sociale et scolaire représente une menace pour l'équilibre des valeurs communautaires*

**المُلخَص**

إن هذا المقال يعكس محاولة جادة لتقييم أولي لمختلف أصناف الأفعال اللاحضارية، وكذا التصورات المعبر عنها من طرف مجموعة من الأساتذة.

فظهور وتطور الأفعال اللاحضارية ضمن الحياة الاجتماعية والمدرسية يشكل تحديدا صريحا لتوازن نظام القيم واستيعاب المعايير الاجتماعية.

وعليه يصبح من الهام جدا الإحاطة بمختلف أنماط الاستجابات لمثل هذه الأفعال المكتسبة وكذا آثارها من خلال التربية على المواطنة.

La multiplication des actes d'incivilités sollicite les préoccupations des chercheurs concernant de nombreux aspects :

- procéder à une approche pour comprendre les causes des actes d'incivilités.
- Procéder à l'élaboration de stratégies de résolution de ce problème.

La première étape est de cerner la désignation " *acte d'incivilité* " et sa représentation «*comment se représente-t-on un acte d'incivilité ?* »

Pour des raisons méthodologiques, cette réflexion s'attachera aux représentations sociales. Selon les résultats auxquels A. KOUADRIA (2005) est parvenu dans le cadre des travaux du laboratoire « violence et éducation à la citoyenneté », intitulés « la notion de citoyenneté », chaque individu se représente son environnement social et culturel en fonction de l'opinion répandue et/ou des valeurs attribuées à un domaine déterminé de la vie en société. Au cours de son existence l'individu acquiert et développe des modes de pensées et d'actions qu'on peut traduire comme représentations sociales qui s'intègrent dans les habitudes culturelles et comportementales de la personnalité. Les représentations sociales se traduisent par des habitudes, des comportements et des actes qui peuvent demeurer, s'exercer et changer en fonction de l'évolution de l'environnement socioculturel.

Selon S. MOSCOVICI (1984) elles fournissent un mode d'emploi à l'individu pour instaurer un ordre qui lui donne la possibilité de s'orienter dans son environnement social et matériel et de le dominer. Elles permettent de normaliser sa conduite en société, la façon dont l'être humain appréhende les événements de la vie quotidienne, les valeurs socioculturelles de son environnement.

Nous nous sommes donc intéressés à la représentation sociale de la notion d'acte d'incivilité, véhiculée à travers les comportements

éducatifs des enseignants qui relèvent de leurs responsabilités et de leurs compétences ( ce qui contribuerait à l'éducation à la citoyenneté des jeunes générations) . Nous avons posé une seule question aux enseignants que nous évoquerons dans l'approche méthodologique.

Dans un cadre théorique nous essaierons de cerner le concept « *acte d'incivilité* ». Mais il est plus judicieux de déterminer au préalable le civisme, et pour mieux définir ce dernier il faut le différencier de la civilité.

■ *Le civisme : selon S. ROCHE (1993) on peut le considérer comme étant « l'exercice du respect à l'égard de la république et de ses lois ». Le civisme est le respect et le dévouement à l'égard de la sphère publique (la vie publique). Le non respect des lois est passible de peines.*

■ *La civilité : selon P. ZARIFIAN (1997) la civilité est le respect des règles du « bien -vivre, elle relève des rapports entre sujets dans la sphère privée (la vie privée).*

*Par exemple, ne pas voter est un acte d'incivisme « Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique ». Cependant cette faute n'a pas de valeur juridique. Elle n'a pas d'existence dans le code pénal, elle ne constitue donc pas un délit. Toutefois, il est plus aisé de dénoncer l'incivisme que de définir le civisme.*

**LA NOTION D'INCIVILITÉ** : *c'est une notion difficile à définir, l'apparition du terme « incivilité » remonte au début de l'année 1970 aux Etats Unis. Mais c'est en 1982 que deux chercheurs, KELLING et WILSON développent à la suite du sociologue ERVING GOFFMAN (1973) les implications de la notion, en se fondant sur la théorie dite de la « vitre brisée ». En 1993, un chercheur français Sébastien ROCHE s'intéresse à cette notion au regard de la situation de la délinquance en France. La définition traditionnelle de « civilité » correspond à « l'observation des convenances, des bonnes manières en usage*

*dans un groupe social ». Selon cet auteur, la définition du terme « incivilité » elle-même n'est pas aisée. Ce dernier la définit « comme un ensemble de nuisances sociales extraordinairement variées qui ne blessent pas physiquement les personnes mais bousculent les règles élémentaires de la vie sociale. Les comportements qu'elles recouvrent sont les crachats, les graffitis sur les murs des villes, les dégradations des biens publics, les ordures, les insultes dans la vie quotidienne. Il s'agit du non respect des règles de la vie commune dans les lieux publics et qui sont source de la montée du sentiment d'insécurité ». Ce sont des « désordres civils » qui troublent l'ordre public et sont la négation de la civilité elle-même définie comme l'attachement des individus à un ensemble de codes et de normes du vivre ensemble au quotidien, dans un espace public, basé sur des rapports de cohabitation pacifique. Les incivilités sont une multiplicité de comportement allant du manque de politesse à la violence, de l'ignorance des usages au mépris de la règle. Nous sommes dans la sphère de la moralité au sens des mœurs en tant qu'ils sont ou devraient être réglés par la normalité de valeurs communes. La difficulté principale est que cette notion sociologique englobe à la fois des comportements gênants mais qui ne sont pas pénalement sanctionnés.*

*Les incivilités remettent en cause le bon fonctionnement de notre société. Elles sont perçues comme un déficit à l'ordre public, le problème central ne réside pas dans les actes commis mais dans leurs conséquences.*

*En effet plusieurs sociologues semblent souligner que la multiplication des incivilités, notamment dans un lieu géographiquement limité (exemple : un quartier) accroît le sentiment d'insécurité, mais aussi la délinquance, dès lors que personne n'est puni. Le lien entre citoyens s'estompe et une méfiance généralisée s'installe. Ces atteintes à l'ordre public sont*

*destructrices des interactions de civilité et finalement de la confiance nécessaire à un bon fonctionnement de la société. Il faut cependant souligner la réelle difficulté à évaluer ce phénomène qui n'est pas sans lien avec l'imprécision de sa définition.*

**Approche méthodologique :**

La question ouverte " que représente pour vous un acte d'incivilité ?" a été posée à 250 enseignants. Nous avons dépouillé 162 réponses (69 enseignants et 93 enseignantes). L'enquête s'est déroulée dans différents collèges et lycées, à travers plusieurs wilayas : Constantine, Batna, Sétif, Guelma et Oum El Bouaghi . Elle s'est étalée sur 5 mois (Septembre 2004 - Janvier 2005).

Les réponses récupérées ont été exploitées selon deux méthodes.

-1- Regroupement par thématique de chaque réponse :

En l'absence d'un logiciel d'analyse propositionnelle du discours, il a fallu affronter et surmonter le travail fastidieux et la difficulté de faire une lecture de chaque réponse. Par la suite il fallait l'attribuer à une réponse thématique soulevée. Tout en essayant de rester fidèle à la portée de chaque réponse, nous avons jugé utile de regrouper le contenu sous forme d'indicateurs de la notion d'incivilité exprimée par les enseignants.

-2- Analyse multi variée significative.

Il apparaît que les données recueillies peuvent représenter un indicateur significatif des représentations sociales qu'ont les enseignants de la notion de l'acte d'incivilité. Les réponses sont nombreuses et très diversifiées .Elle ont été regroupées sous forme de thèmes génériques.

**Analyse des données recueillies**

Nous avons retenu cinq thèmes génériques :

Premier thème : *les actes non-conformes aux mœurs sociales*

- 34% des enseignants considèrent qu'un acte d'incivilité est tout comportement allant à l'encontre des coutumes et traditions

sociales. Il ressort de notre analyse que ces derniers restent profondément ancrés et pèsent de tout leur poids sur l'inconscient collectif de cette communauté d'enseignants, porteurs et transmetteurs non seulement d'un savoir mais surtout de valeurs sociales telle que le respect de la morale et des coutumes.

Ils veillent à préserver ces dernières et ainsi sauver l'ordre moral et social. A travers leurs représentations ils restent fidèles et essaient de préserver l'intégrité de ces coutumes et de ces traditions sociales. Ils refusent qu'elles soient violées considérant dans ce cas que c'est un acte d'incivilité.

- 26% désignent comme acte d'incivilité tout comportement ou parole qui porte atteinte :

- la dégradation des biens de l'état.
- l'anarchie.
- la destruction.
- se débarrasser des ordures n'importe où.

Les analyses des résultats nous montrent que ces enseignants constatent quotidiennement dans leur environnement social la dégradation des biens de l'état, que ce soit dans leur immeuble, dans leur quartier, et plus particulièrement, dans leur établissement et même dans leurs salles de classe. Les enseignants se trouvent dans une situation d'expectative, ils assistent impuissants aux manifestations de comportements anarchiques, d'incivilités commises par leurs élèves qui se caractérisent par la destruction des biens publics.

Dans leur représentation, ils semblent soucieux de la préservation de leur environnement et de leur vie en société. Pourtant, selon A. KOUADRIA (1994) les liens sociaux se distancient et l'idée du chacun pour soi prend de plus en plus de place dans notre société, sous l'effet du changement social et économique où l'individualisme devient une caractéristique significative. Mais nous remarquons que toute atteinte aux biens de l'état, toute

destruction et anarchie constituent dans leur représentation un acte d'incivilité.

- 34% désignent comme acte d'incivilité tout comportement de manque de respect à l'égard de l'autre (ses libertés, ses droits). L'implication du citoyen à respecter ses devoirs, ses obligations, et ceux d'autrui véhicule dans la représentation des enseignants une éducation civique qui peut faire face aux incivilités qui transgressent l'espace interindividuel et l'environnement du citoyen. A travers leur représentation, les enseignants semblent soucieux du respect de l'autre et un manque de respect est par conséquent considéré comme un acte d'incivilité.

Si nous faisons référence à leur fonction, ces enseignants se confrontent impuissants à un énorme manque de respect de la majorité de leurs élèves. L'image de l'enseignant à perdu de sa valeur : l'élève ne voit plus en son maître l'image de l'être respecté, aimé, valorisé, idéalisé. Face à cette situation, en tant que chercheur nous ne pouvons nous empêcher de nous poser la question suivante : " *l'enseignant n'a-t-il pas une part de responsabilité dans cette situation ?* " Une partie de son rôle est de se faire respecter de même qu'il se doit de respecter ses élèves.

- 9% présente le manque de respect du citoyen à l'éthique de la citoyenneté comme un acte d'incivilité. Ce pourcentage qui n'est pas significatif ne peut être ignoré dans notre analyse du fait que l'éthique citoyenne doit participer à la définition de la citoyenneté, en identifiant les valeurs de cette dernière. L'éthique repose sur la conception que chacun a de l'Homme et de la société. Ces valeurs auxquelles les enseignants souhaiteraient faire adhérer leurs élèves à travers la citoyenneté telle que la tolérance, l'éthique, la générosité, le respect de soi et de l'autre.

- 24% pensent qu'être intolérant est un acte d'incivilité. A travers leurs métiers ils se confrontent à une majorité de parents qui ont des difficultés à faire preuve d'autorité avec leurs enfants. Ils demandent de en plus aux enseignants de prendre le relais. La

société à tendance à attendre de l'école une éducation des enfants. Ce qui ne relève pas de l'entière responsabilité de l'école. Chronologiquement, ce sont les parents qui doivent apprendre à leurs enfants la tolérance, le respect des adultes et surtout de leurs enseignants. L'école prendra le relais et aidera encore mieux les enfants lorsque ces derniers sont scolarisés. Certains ne disent rien à leurs enfants parce que c'est plus facile : on n'apprend pas à être parents, c'est difficile d'avoir une attitude éducative. C'est à travers certains comportements des parents que l'intolérance est constaté vis à vis des enseignants qui, impuissants, en pâtissent.

Deuxième thème générique : *catégorie des perversions*

- 24% des enseignants se représentent les perversions d'ordre moral, social, l'usage de drogue et tout autre comportement pervers comme un acte d'incivilité. Ils constatent que les viols ont tendance à se multiplier, surtout celui de jeunes filles qui n'osent pas, dans la majorité des cas, porter plainte et leur violeur se "perdent" impunément dans la nature. De même que le phénomène de la drogue s'amplifie et fait de plus en plus de victimes (notamment les jeunes).

Un acte de perversion ou un comportement pervers peut être considéré dans la représentation des enseignants comme un acte d'incivilité, mais il faut le désigner aussi et surtout comme un comportement pathologique.

Troisième thème générique : *les abus*

Tout acte qui va à l'encontre de la loi : corruption, bureaucratie, abus de pouvoir pour des acquis non-conformes à la loi sont considérés par 32% des enseignants comme des actes d'incivilité.

Dans cette conception, liant indéfectiblement les rapports interpersonnels unissant les acteurs en présence à l'activité d'apprentissage proprement dite (enseignants/élèves) le comportement d'insultes, de harcèlement, le manque de respect à



l'égard des enseignants ou à l'inverse, les abus de pouvoir sont considérés comme autant d'échecs d'intégration sociale. .

Les enseignants seraient certainement confrontés à la corruption et à la bureaucratie, de même qu'ils pourraient être victimes d'abus de pouvoir que ce soit au niveau de leur établissement ou au niveau de leur vie quotidienne et se représentent ces comportements comme des actes d'incivilité.

Face aux abus de langage, aux difficultés de comportements de la vie de l'école, quelles sont les réponses éducatives ? Mieux vivre à l'école conduit à réfléchir sur les relations entre adultes du milieu scolaire parents et élèves. Il s'agit de créer les conditions pour faire de l'école un lieu d'épanouissement et d'apprentissage de la vie.

Quatrième thème générique : *les violences*

49% des enseignants désignent la violence sous toutes ses formes : morale, physique, verbale et même institutionnelle comme étant un acte d'incivilité. Beaucoup d'enseignants se trouvent quotidiennement confrontés à la violence dans leur établissement. Si les premiers touchés sont les élèves eux-mêmes, les personnels de l'éducation nationale, et les locaux sont eux aussi de plus en plus concernés. Les insultes, les menaces verbales sont une forme de violence difficilement contrôlable. Elle est imprévisible, rapide mais aussi plus ou moins masquée par l'évolution des mœurs actuelles. Elle peut revêtir divers degrés en actes, en gestes, en mots, et atteindre des limites extrêmes. Il s'agit d'une violence quotidienne qui se traduit par :

- des paroles et comportements agressifs,
- un refus du travail scolaire,
- la transgression de l'interdit,
- l'intolérance,
- le manque de respect.

La violence s'exerce entre les élèves mais elle est aussi dirigée contre les adultes. Cette dernière semble plus inquiétante parce qu'elle remet en cause l'autorité des enseignants et la discipline. Ce

qui engendre la question suivante : le rôle de l'enseignant est-il de transmettre un savoir ou doit-il en plus éduquer des élèves qui donneraient l'impression d'échapper totalement à l'autorité parentale ?

Un enfant, quel que soit son âge, qui n'est pas soumis à des contraintes, ne peut déterminer les limites de ses actes. Il se trouve alors prêt pour franchir les ultimes interdits moraux. L'établissement scolaire ne peut remplacer la famille dans l'apprentissage des premiers comportements sociaux et pourtant la société le lui demande de plus en plus. Cet état de fait amène les enseignants à essayer de prendre en charge une partie de l'éducation pour laquelle ils ne sont pas préparés, ni sur le plan des ressources humaines ni sur le plan des structures matérielles. Ils ne possèdent donc pas les pouvoirs qui leur permettraient d'agir rapidement et efficacement vis-à-vis des élèves à l'origine d'actes agressifs et peut être même dangereux. Ils se confrontent démunis et désarmés à ces différents types de violence et se représentent ces comportements comme étant des actes d'incivilité.

Cinquième thème générique : *catégorie de la responsabilité de l'état* 20% des enseignants considèrent qu'un manque de prise de conscience politique est en grande partie responsable des actes d'incivilité. Mais la conscience politique c'est d'abord l'indifférence et l'absence de conscience citoyenne.

A.KOUADRIA (2003), à travers des travaux de recherche au laboratoire « violence et éducation à la citoyenneté » intitulés : "cadre de vie à Constantine : enjeu d'une éducation à la citoyenneté" a conclu que " *les valeurs morales progressivement brouillées, le laisser aller érigé en règle de conduites, la dégradation du cadre de vie, le manque d'hygiène et de propreté, la clochardisation des quartiers sont en grande partie les causes de ces actes d'incivisme devenant " normes " dans la cité, normes nouvelles que les enfants intériorisent dans la plus grande indifférence des adultes tuteurs* ".

Devant cet état de fait, il faut reconnaître notre part de responsabilité face à tous ces actes d'incivilités qui empoisonnent notre vie quotidienne.

Une éducation à la citoyenneté nous permettrait un retour à la morale, aux valeurs traditionnelles, le goût de l'effort, le respect de la discipline, la soumission à la loi, la conscience de ses devoirs autant et plus que de ses droits sont alors, pêle-mêle, quelques unes des finalités que l'éducation à la citoyenneté se devrait de restaurer. C'est au niveau de la famille, premier environnement social, que l'enfant découvrira et bénéficiera de l'éducation à la citoyenneté : l'intériorisation des valeurs telle que, la morale, le respect, la tolérance, la responsabilité. Après la famille, c'est l'école qui prend le relais à travers l'éducation à la citoyenneté, il y découvrira les principes de l'éducation civique, l'enseignement de la morale (du savoir vivre en société, des droits et des devoirs, des règles et des conduites en société, du respect de l'autre et des institutions collectives).

Les manuels scolaires de l'école primaire contiennent ces principes. Pourtant, nous constatons que dans leur vie quotidienne les élèves ne pratiquent pas ou n'intériorisent pas tout le savoir inculqué dans les salles de classe.

Le rôle de l'enseignement ne devrait pas être uniquement de divulguer un savoir mais aussi et surtout d'agir au niveau de la compréhension des données et plus particulièrement à la pratique de ces dernières dans l'environnement social.

Si l'enseignant arrive à faire participer l'élève à la vie collective de l'école, ce dernier intériorisera parfaitement le savoir inculqué. Dans cette tâche la responsabilité et le rôle de l'enseignant sont énormes.

## Conclusion

Cette réflexion a tenté de traduire l'interprétation aux réponses des enseignants dans notre analyse des réponses. A travers les résultats obtenus, il ressort que la majorité des réponses revêtent un aspect particulier : les représentations sociales de l'acte d'incivilité sont nettement liées à leur métier d'enseignant qu'à la vie de citoyen. Ce qui nous permettrait de conclure que ces enseignants pourraient souffrir d'un « *malaise* » quotidien. Ce dernier est particulièrement lié à leur « *pénible* » métier d'enseignants : leur confrontation quotidienne avec une majorité d'élèves indisciplinés, une majorité de parents démissionnaires. En outre, ils se trouvent actuellement en situation conflictuelle avec leur tutelle qui refuse dans l'état actuel dans l'impossibilité de répondre à toutes leurs revendications.

Cependant, pour le chercheur une question demeure : beaucoup d'enseignants du corps de l'éducation nationale ne mettent pas l'accent sur l'éducation civique, morale, religieuse (qui existent au niveau de plusieurs ouvrages du programme scolaire) encore moins sur l'éducation à la citoyenneté. Et c'est ce manque d'esprit de citoyenneté qui se traduit par tous ces actes d'incivilité. Ces derniers ont pris une part importante dans notre vie. Elles font malheureusement partie de notre quotidien et nous les subissons toutes de manières différentes.

N'étant pas sanctionnées par la loi ou de façon systématique par un règlement, elles révèlent bien des fois un énorme sentiment de frustration auprès des personnes qui les subissent. Les crimes et les délits de toutes sortes, les contraventions sont passibles de peines mais où se situent alors les actes d'incivilité ? Ils ne trouvent aucun fondement juridique et ne sont qualifiés ni de crime, ni de délit, ni de contravention.

A ceci s'ajoute le fait que ces actes dépendent de la perception et de la représentation que chacun s'en fait. Il est nécessaire de rechercher un équilibre pour les politiques de sécurité afin

d'empêcher la désertion de l'espace public sans pour autant instaurer un contrôle permanent. Mais le caractère vague du terme incivilité fait que les forces de l'ordre ne pourront réprimer ou punir que les infractions prévues par la loi.

Face à la multiplication des actes d'incivismes menaçant l'ordre social, nous nous posons la question : "*Comment instaurer un ordre social et comment déclencher une véritable lutte contre cet ensemble de comportements d'incivilité énoncés par les enseignants ?*"

Il serait également possible de relier la question des actes d'incivilité au dérèglement des valeurs communes de la société

### **Indications bibliographiques**

- ABRIC, J.C(1994), Pratiques sociales et représentations, Paris, PUF.
- DECONCHY, J.P.(1996), Systèmes de croyances et représentations idéologiques, dans S.MOSCOVICI, psychologie sociale, Paris, FUF, 6ème ed.
- DURKHEIM, E.(1898), Représentations individuelles et représentations collectives, dans revue de métaphysique et de morale, VI, pp 273-302.
- JODELET, D. (1991), Les représentations sociales, Paris, PUF.
- KOFFMAN, E.(1973), Les représentations de soi, Paris, ed. de minuit.
- MAACHE, Y.(1997) Instituteurs algériens : réalités et discours, thèse de doctorat d'état, Université Paris VIII, France.
- MOSCOVICI, S.(1984) Psychologie sociale, Paris, PUF.
- KOUADRIA, A.(1994), La représentation sociale du handicap en Algérie, thèse de doctorat d'état, Université de Nice, France.
- ROCHE, S.(1993), Le sentiment d'insécurité, Paris, PUF.
- ROCHE, S.(1994), Insécurité et liberté, Paris, Seuil.
- ZARIFIAN, P. (1997), Eloge de la civilité, Paris, ed. L'Harmattan.